



Primaire  
9, rue Jean Moulin  
85610 CUGAND  
Tel : 02 51 43 60 82  
Email : ecolestmichel.cugand@gmail.com

Maternelle  
Passage du 8 mai 1945  
85610 CUGAND  
Tel : 02 51 42 15 94

# Circulaire de rentrée 2022-2023



*Votre enfant vient de prendre le chemin de notre école...  
Voici des informations pour cette rentrée que vous  
retrouverez également sur le site de l'école :*

[www.ecole-stmichel-jeannedarc.fr](http://www.ecole-stmichel-jeannedarc.fr)

## La structure de l'école

Pour cette année 2022-2023, la structure pédagogique est la suivante :

### **Site maternelle :**

- Une classe de **PS-MS-GS** assurée par Magali Bosquart-Cornu. Cette classe accueillera 26 élèves à la rentrée.
- Une classe de **PS-MS-GS** de 24 élèves avec Isabelle Leroux.
- Une classe de 25 élèves de **PS-MS-GS** avec Adeline Guitton.

Marie-Claire Boureau, Sophie Boisseau et Carine Lucas, aides maternelles sont présentes pour aider au bon fonctionnement de la maternelle.

Magali Bosquart-Cornu est la personne relais du site maternelle. Vous pourrez vous adresser à elle en cas d'absence du chef d'établissement. Elle transmettra les messages.

### **Site primaire :**

- Une classe de **CP** de 27 élèves avec Emilie Albert.
- Une classe de **CE1** assurée par Elisabeth Liébard. Cette classe comptera 23 élèves à la rentrée.
- Une classe de **CE2** de 26 élèves assurée par Christophe Soulard (chef d'établissement) le lundi, le jeudi et le vendredi. La décharge de direction sera assurée par Valérie Guicheteau le mardi toutes les semaines et **un lundi toutes les trois semaines**.
- Une classe de **CM1** de 21 élèves avec Sandrine Viaud et Eva Ouvrard (le lundi).
- Une classe de **CM2** de 24 élèves avec Christelle Lebœuf.

Delphine Pontoizeau est une employée de l'école et travaille sur le site primaire.  
Frédérique Delorme est auxiliaire de vie.

Céline Raveleau, nouvelle enseignante spécialisée, sera présente dans notre école pour aider les enfants. Elle interviendra le lundi après-midi et le jeudi matin.

## Les horaires de l'école

Les horaires du site de la **maternelle** et du **primaire** sont les suivants :

Le matin : **8h45 - 12h00** (accueil à partir de 8h30)

L'après-midi : **13h25 - 16h25** (accueil à partir de 13h10)

**Les portails des deux sites seront fermés à 8h45 et à 13h25. Vous devrez utiliser les visiophones en cas de besoin.**

### Entrées et sorties d'école

En maternelle, l'accueil se fera de 8h30 à 8h45. Les adultes pourront accompagner leur enfant jusqu'à la porte de la classe. Pour le 1<sup>er</sup> et 2 septembre, seuls les parents de Petite Section seront autorisés à entrer dans la classe. Pour les sorties de 12h00 et 16h25, les enfants resteront dans leur classe, les adultes viendront les récupérer à l'entrée de la classe. Le soir, la sortie se fera de 16h25 à **16h35**.

Pour le site primaire, l'accueil se fera de 8h30 à 8h45. Le soir, la sortie se fera de 16h25 à **16h35**.

Nous vous demandons de vous conformer aux horaires de l'école de manière à ne pas perturber le bon déroulement de la journée. Nous nous permettons d'insister sur **la ponctualité**. L'école est une institution, son fonctionnement implique des règles qui doivent être respectées par tous. Nous comptons sur votre collaboration pour que les enfants arrivent à l'heure.

## Les réunions de classes :

PS > Mardi 27 septembre à 19h30

MS -GS > Mardi 27 septembre à 18h30

CP > Vendredi 16 septembre à 18h30

CE1 > Vendredi 30 septembre à 18h30

CE2 > Mardi 20 septembre à 18h30

CM1 > Jeudi 29 septembre à 18h30

CM2 > Lundi 26 septembre à 18h30

## Les relations parents-enseignants

Le cahier de liaison et le téléphone **sont les principaux moyens de communication entre la famille et l'école.** Merci de laisser vos messages avant 8h30 sur le bon site.

Pour des demandes particulières et/ou concernant l'établissement, il faut utiliser l'adresse suivante : [ecolestmichel.cugand@gmail.com](mailto:ecolestmichel.cugand@gmail.com)

Nous vous invitons à signaler tout problème de santé ou familial qui pourrait avoir une incidence sur le bien-être de votre enfant.

D'autre part, **merci de nous signaler, par écrit sur le cahier de liaison, tout changement**, ponctuel ou durable, concernant la sortie de l'école et ce, quelle que soit la classe de votre enfant.

### **Les Rendez-Vous de Janvier :**

L'équipe enseignante a le souci de rencontrer tous les parents individuellement. Comme les années précédentes, nous vous proposerons, lors de la réunion de classe, un planning de rendez-vous pour le mois de janvier 2023.

## L'aide pédagogique complémentaire APC (après l'école)

Cette aide concerne les enfants de la MS au CM2. L'organisation est la même que l'an passé : le lundi et le jeudi, de 16h30 à 17h30 et ce, à compter du 12 septembre.

Comme l'année passée, lors des premières séances, nous prendrons un temps individuel avec tous les enfants afin d'apprendre à les connaître. Une fiche navette vous informera des modalités de ces rencontres.

## Les enfants malades

Pour éviter des problèmes de contamination, **les enfants malades ne sont pas admis à l'école**. Merci de prendre des dispositions pour les faire garder.

**Un enfant malade à l'école est malheureux et ne peut pas travailler efficacement**. Le repos reste le meilleur remède même s'il « veut » revenir en classe. C'est pour cette raison que nous ne garderons pas les enfants en classe pendant les récréations.

Lorsqu'un enfant malade vient à l'école, nous devons vous téléphoner pour venir le chercher. Cela gêne le bon déroulement du travail en classe. Merci d'être vigilant sur ce point.

Nous vous rappelons **qu'aucun médicament ne doit être en possession des enfants**. De même, nous ne sommes pas autorisés à donner des médicaments sauf dans le cadre d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) rédigé avec le médecin scolaire.

## Important COVID-19

Pour cette année scolaire 2022-2023, le protocole sanitaire comporte 4 paliers : le socle, le niveau 1 Vert, le niveau 2 Orange et le niveau 3 Rouge. Vous trouverez l'infographie (protocole et gestes barrières) dans les panneaux d'affichage et sur le site de l'école (Onglet Infos pratiques).

**Nous commençons l'année scolaire au Socle. Les élèves et les adultes ne prennent pas le masque à ce niveau.**

Nous souhaitons toutefois que les enfants de primaire aient dans leur cartable un masque (dans une poche plastique refermable) qui pourrait servir en cas de besoin.

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou sa famille. Ils s'engagent à avertir l'école.

Nous vous informerons :

- dès qu'un cas nous sera signalé dans la classe de votre enfant.
- **dès que le protocole évoluera d'un niveau à un autre en fonction des décisions préfectorales en lien avec les autorités sanitaires.**

## Les parasites

Aucune école n'est à l'abri des poux. Soyez par conséquent très vigilants et veuillez surveiller fréquemment la tête de votre enfant. Nous vous avertirons dès l'arrivée de ces petites bêtes.

## Les vêtements

Nous vous rappelons qu'il est très important de marquer au nom de votre enfant les tenues vestimentaires. **Tous les ans, nous « récoltons » des vêtements perdus.**

## Les absences (voir annexe sur l'assiduité scolaire)

En cas d'absence, nous vous demandons de remplir le bulletin ci-joint que vous pouvez retrouver et télécharger sur notre site. Pour des raisons de sécurité, nous vous demandons de signaler **impérativement**, le jour même, **avant 8h30**, toute absence de votre enfant. Les deux sites de l'école sont équipés d'une messagerie vocale, il vous suffit de laisser votre message sur **le site concerné** en indiquant le nom, le prénom et la classe de l'enfant.

Site Maternelle : 02.51.42.15.94

Site Primaire : 02.51.43.60.82

**Au cours de l'année passée, nous avons constaté un nombre important d'absences pour des vacances ou week-ends anticipés sur le temps scolaire.**

**Nous vous rappelons que chaque absence pour convenance personnelle doit faire l'objet d'une demande écrite à l'Inspectrice de l'Education Nationale 16 Boulevard Auguste Durand 85600 MONTAIGU-VENDEE (avec une copie au chef d'établissement).**

## Restaurant scolaire et périscolaire

Tout changement dans le planning doit être signalé **par écrit** dans le cahier de liaison à l'enseignant de votre enfant **ET vous devez avertir les personnes responsables de ces services.**

## Les assurances scolaires (nouveautés 2022-2023)

### 1) Individuelle Accident :

Cette année, tous les enfants de l'école sont assurés en individuelle accident à la Mutuelle Saint Christophe (MSC). Le prix (5 € pour l'année) est compris dans les rétributions scolaires.

*Attention, nous ne fournissons plus d'attestation d'assurance, il faut la télécharger sur le site de la Mutuelle St Christophe à la rubrique Espace Parents. Vous trouverez le lien sur le site internet de l'école à l'onglet « Infos Pratiques ».*

### 2) Responsabilité Civile :

**IMPORTANT** : En ce qui concerne l'attestation d'assurance responsabilité civile, nous ne vous demandons plus cette année de nous fournir l'attestation papier.

**MAIS** sur la fiche de renseignements de votre enfant, nous vous demandons de noter :

- le nom de la société d'assurances.
- le numéro de contrat.
- la date d'échéance du contrat.

**NB** : Vous trouverez le **calendrier scolaire** et l'**agenda des manifestations** dans l'annexe jointe à cette circulaire.

Nous vous souhaitons une Bonne Rentrée.

L'équipe enseignante

# Calendrier scolaire 2022-2023

*Rentrée* : jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022

*Vacances de Toussaint* : du vendredi soir 21 octobre  
au lundi 7 novembre 8h45

*Vacances de Noël* : du vendredi soir 16 décembre  
au **mardi** 3 janvier 8h45

*Vacances d'Hiver* : du vendredi soir 10 février  
au lundi 27 février 8h45

*Vacances de Printemps* : du vendredi soir 14 avril  
au **mardi** 2 mai 8h45

*Pont de l'Ascension* : du mardi soir 16 mai  
au lundi 22 mai 8h45

*Vacances d'été* : le jeudi 6 juillet 2023 à 16h25.

(Calendrier officiel : le vendredi soir 7 juillet 2023)



**ATTENTION** : Nous ne travaillerons pas le vendredi 7 juillet (Calendrier officiel), il est remplacé par les 2 samedis matins : 15 octobre 2022 et 13 mai 2023. Attention, vous devrez contacter le Centre de Loisirs Sans Hébergement l'Accueil Enchanté pour savoir si l'accueil des enfants se fera le vendredi 7 juillet 2023.

Vous devez organiser vos vacances et vos week-ends en tenant compte du calendrier ci-dessus. Toute absence pour congés sur temps scolaire devra faire l'objet d'une demande écrite auprès de l'Inspectrice de l'Éducation Nationale.

## Agenda des manifestations 2022-2023

- Accueil des nouvelles familles : vendredi 9 septembre à 18h30.
- Fabrication du jus de pommes : samedi matin 17 septembre.
- Fête de la nouvelle paroisse Mère Teresa : dimanche 18 septembre à 11h00 à la Bruffière
- Célébration de rentrée : jeudi 22 septembre à 9h30
- 1<sup>ère</sup> Matinée travaux : samedi matin 8 octobre.
- **Matinée école et Assemblée Générale OGEC-APEL** : samedi matin 15 octobre.
- 2<sup>ème</sup> Matinée travaux spéciale ramassage feuilles : samedi 26 novembre.
- Arbre de Noël : dimanche 11 décembre.
- Célébration de préparation à Noël : jeudi 15 décembre à 9h30.
- **Matinée école** : samedi matin 13 mai 2023.
- 3<sup>ème</sup> Matinée travaux : samedi matin 3 juin 2023.
- Kermesse : dimanche 2 juillet 2023.